

LES ENTREPRISES CANADIENNES ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Une étude soumise au Fonds John-Holmes du Centre canadien
pour le développement de la politique étrangère

Par

Jean-François Rioux, Francisco-José Valiente et Christian Geiser

Chaire Téléglobe*Raoul-Dandurand en études stratégiques
et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal

31 octobre 2000

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'enquête

Ce rapport vise à mieux connaître le rôle des entreprises canadiennes dans les pays aux prises avec les conséquences de la violence politique à grande échelle. Nous avons voulu savoir si les entreprises canadiennes ont adapté leurs pratiques à la résolution des conflits et à la réhabilitation des sociétés ayant connu de graves problèmes de violence politique.

Pour cette enquête, nous avons identifié certaines pratiques corporatives pouvant avoir un impact ponctuel sur la consolidation de la paix et avons tenté de vérifier si elles sont mises en pratique par des compagnies canadiennes, par exemple :

- Programmes de formation et d'éducation mettant l'accent sur la réconciliation, la résolution des conflits et la formation civique;
- Provision de soutien humanitaire;
- Aide aux programmes de réintégration;
- Construction et reconstruction des infrastructures;
- Collaboration active avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux dans la résolution des conflits;
- Application de politiques d'emploi ouvertes et intégration des employés de diverses provenances dans la main d'œuvre.

Les chercheurs de la Chaire ont étudié des compagnies ayant des opérations commerciales conventionnelles employant plus de 50 salariés dans 10 pays ayant connu des guerres civiles ou des situations de violence politique prolongée qui se sont terminées dans les dix dernières années: Le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, Haïti, le Liban, l'Afrique du Sud, la Croatie, la Bosnie, le Pérou et le Royaume-Uni (Irlande du Nord).

Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête démontrent que les compagnies canadiennes ne sont pas très bien représentées à l'étranger, surtout dans les zones de conflits. Les entreprises canadiennes ne connaissent pas un niveau de multinationalisation comparable à ce que l'on retrouve avec les firmes américaines, européennes ou japonaises. Il est donc peu probable que les sociétés canadiennes puissent avoir une grande influence dans la consolidation de la paix avoir, sauf peut-